

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2890 Écoutez, je vais vous remercier, vraiment. Et puis...

2895 **Mme PEGGY O'CONNOR :**

 Ça fait plaisir. Et on va souhaiter que nos opinions, chemin par chemin, petits pas à petits pas on puisse voir une différence.

2900 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

 Oui. Et bien, c'est pour ça qu'on est ici aujourd'hui. Merci beaucoup.

Mme PEGGY O'CONNOR :

2905 Ça fait plaisir.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2910 Merci à vous. J'appelle maintenant monsieur Fabrice Vil, à venir partager avec nous sa vision.

M. FABRICE VIL :

2915 Bonjour.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Bonjour.

2920

M. FABRICE VIL :

Bonjour à vous. Tout d'abord, merci à l'OCPM de m'avoir invité à prendre la parole aujourd'hui. Je suis reconnaissant de cette opportunité de parler d'un sujet qui m'interpelle. Merci aussi aux citoyens en fait grâce à qui cette initiative-là existe. Je vois Balarama Holness dans la salle. Merci. Ça prend des citoyens qui s'activent pour que Montréal, en fait, soit une ville meilleure pour tous et toutes ses citoyens. Je m'en voudrais de ne pas le souligner.

2925

Je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que citoyen. Donc, mes commentaires, en fait, sont inspirés de ma vie personnelle. En tant que Montréalais, personne née à Montréal d'origine haïtienne, de parents qui sont arrivés ici à la fin des années 70.

2930

Étant une personne racisée, moi-même qui oui, subi le racisme, et je m'adresse à vous également à partir des privilèges que je détiens, qui font en sorte que j'ai eu des activités professionnelles et que j'exerce encore des activités professionnelles qui informent ma pensée.

2935

J'occupe oui, un rôle de chroniqueur parfois dans les médias, mais il se trouve que je suis aussi juriste, fondateur d'une organisation qui intervient auprès des jeunes, coach personnel et professionnel et certifié et qui intervient au niveau du développement de l'humain, facilitateur d'atelier en diversité et inclusion. Ça, ça alimente en fait ma réflexion.

2940

Et dans cette perspective-là, je nommerais aussi que mes privilèges font en sorte que ma perspective est aussi limitée. Comme personne racisée, je ne vais pas tout nommer ce que les personnes peuvent vivre. Je vais cibler mon intervention sur quelques aspects. Et je crois aussi que, ces privilèges-là engendrent pour moi, une responsabilité de prendre la parole. D'où la raison pour laquelle j'ai accepté l'invitation.

2945

2950

Je vais m'adresser à vous en traitant de trois aspects. La première des choses, un aspect spécifique où le racisme s'exprime en sport et loisir. Donc, c'est informé de par ma compréhension du système montréalais du sport et loisir. Et, cet élément-là, encore sous le premier thème, je suis conscient que c'est une fenêtre limitée, mais ce que je vais dire s'exprime potentiellement dans d'autres contextes que je ne connais pas.

2955

Le deuxième thème, c'est Montréal comme championne du pluralisme, ou championne potentielle du pluralisme. À mon sens, le racisme en fait, il ne peut que résulter du pluralisme, et Montréal, comme étant une championne du pluralisme, bien, il y en a du racisme. Comment on utilise ça comme opportunité? Et ce qui en découle comme piste de solution potentielle, c'est l'importance du dialogue. Et donc, ça va être dans ces trois catégories-là que je vais m'exprimer.

2960

Si je reviens à mon premier point, vous avez certainement eu l'occasion d'entendre, de lire, de savoir de vos expériences que les sports et loisirs sont un levier, sont un moyen de favoriser le tissu social, de favoriser l'intégration notamment. C'est un moyen d'épanouissement, de réalisation de soi. Ce n'est pas pour rien que le sport existe. Il y a le sport de la performance, mais il y a ça qui est important.

2965

Un des enjeux qui est informé de ma connaissance du milieu, c'est que, les villes et la Ville de Montréal en particulier, parce que c'est d'elle qu'on parle aujourd'hui, ont un regard sur l'accessibilité au sport qui est une chose hautement importante. Donc, la qualité des infrastructures, mais ce qui est manquant, c'est que les villes sont dépouillées d'un regard sur la qualité de l'intervention dans le domaine sportif. Et ça, tout le regard, le contrôle, l'influence qu'on a par rapport aux conditions de travail des intervenants, par rapport à la qualité de la formation, par rapport à la qualité de l'intervention, est diffus au niveau fédéral et diffus au niveau provincial. Les villes ont peu d'emprise sur ces enjeux-là.

2970

2975

Et c'est une problématique parce que, quand on regarde les conditions dans lesquelles s'exercent les activités de sport et loisir, oui il y a des bénévoles. Il y a beaucoup d'emploi à

statuts précaires et ce sont des gens qui ont une importance significative dans l'impact qu'ils peuvent avoir auprès des jeunes.

2980 Et je me questionne. Je n'ai pas pour vous de réponse immédiate, mais je me questionne sur qu'est-ce que la ville peut, dans sa sphère de compétence, faire pour avoir un regard sur la qualité de l'intervention. Donc, les liens entre les centres communautaires, de voir à ce que les gens soient formés, oui, et aient de meilleures conditions.

2985 Et par rapport aux conditions, ce que je soulignerais, c'est que ça ouvre la réflexion sur toutes les zones où, des personnes racisées sont largement investies et ont des statuts précaires et interviennent au service des statuts précaires. Le sport et loisir, c'en est une zone.

2990 Les entraîneurs bénévoles qui tiennent à bout de bras des programmes communautaires au service d'autres jeunes et qui n'ont pas les conditions pour exercer leur rôle, c'en est une. Donc, la précarité économique, elle s'exprime ici, mais elle s'exprime probablement ailleurs.

2995 Je vais faire un lien, j'ai nommé la question du pluralisme. En fait, ce n'est pas un lien. Je vais passer à mon deuxième point, qui est celui de Montréal comme championne du pluralisme. On ne peut pas ignorer que Montréal, comme ville, de par son multilinguisme, j'allais dire bilinguisme, mais c'est son multilinguisme, de par son multiculturalisme, et on pourrait l'étendre à l'interculturalisme, je ne veux pas utiliser la notion de politique du multiculturalisme.

3000 Mais le fait qu'il y ait autant de communautés diverses dans un même endroit, créé une opportunité majeure de démontrer une capacité au Vivre ensemble qu'on ne retrouve pas ailleurs. On pourrait faire quelque dizaine de kilomètres au nord, à l'est, à l'ouest, au sud, et on n'aurait pas cette opportunité-là.

3005 Et, j'ai mentionné en introduction que le racisme est nécessairement le résultat d'une hétérogénéité. Donc, c'est un travers, mais qu'est-ce qu'on fait avec le fait que, aujourd'hui, on a des gens ensemble de différents milieux, et qu'est-ce qu'on peut faire pour explorer ça? La Ville

de Montréal a une responsabilité pour ça, une opportunité et une responsabilité de démontrer qu'elle peut être un modèle de vivre ensemble de par sa composition.

3010 Ce qui fait le lien avec mon troisième point. Et le troisième point, à mon sens, en est un qui est un investissement pour les futures générations. Parce qu'on pourrait parler, et vous avez probablement entendu plusieurs témoignages qui, à juste titre, font état de représentativité, de placer des individus en sphère de pouvoir. C'est important.

3015 Et, quelque chose de tangible dans lequel on sous-investi, c'est les espaces de dialogues. D'autant plus qu'on est à une ère où le débat a la cote, notamment avec l'émergence des technologies. Où sont nos îlots où on peut se parler? Où sont nos îlots où on peut se rencontrer et se parler des enjeux?

3020 La complexité du pluralisme fait en sorte que des mesures concrètes et tangibles vont être insuffisantes, parce que le racisme se déroule dans les enjeux qu'on ne peut pas contrôler, nous ici. Il faut asseoir des gens en cercle, qui se parlent et se comprennent un peu mieux.

3025 Pourquoi le dialogue? En fait, je viens de le mentionner. C'est un processus de compréhension mutuelle. En fait, je ne dirais pas juste mutuel, parce que, à mon sens, le dialogue implique...

3030 Je le vois sous trois formes dans le contexte qui nous occupe. La première des choses, c'est le dialogue entre personnes victimes de racisme. Que c'est gens-là puissent avoir des espaces, des lieux pour se rencontrer et se parler de ce qu'ils vivent, et voir comment ils et elles naviguent à travers leurs enjeux. Ça, c'est une des choses.

La deuxième des choses, c'est le dialogue des personnes blanches, en fait. Le dialogue exclusivement entre personnes blanches pour qu'ils puissent et elles aussi, se comprendre par rapport à comment eux et elles vivent les enjeux liés au racisme.

3035 Et dans une troisième catégorie, c'est le dialogue qui mélange l'ensemble des groupes. Parce qu'il ne faut pas l'oublier, je ne veux pas que mes propos soient interprétés comme étant une invitation à l'exclusivité au tribalisme, mais je pense que le tribalisme est nécessaire dans ce cas-ci. C'est-à-dire que les gens se parlent entre eux, des enjeux qu'ils vivent, et qu'on en arrive ultimement à se partager ces enjeux-là.

3040 Une référence qui m'interpelle par rapport au dialogue, c'est le dialogue de Bohm. Si vous ne connaissez pas une méthodologie du dialogue, Bohm B-O-H-M, David Bohm qui a créé une méthodologie. C'est une parmi tant d'autres, en fait, à laquelle on pourrait faire référence. Mais ce n'est pas tant la référence au dialogue de Bohm, quoique je vous invite à vous y référer, 3045 mais le dialogue qui s'écarte du débat, invite à la vulnérabilité, invite à l'ouverture à l'autre, invite à mettre en suspend ses présuppositions et ses jugements et créer quelque chose de nouveau qui est inconnu. Et ça, c'est complexe, et c'est difficile à faire. Et si on essaie de faire ça, on va devenir champion du pluralisme.

3050 Je terminerai en disant que, pour que ça, ça arrive, j'ai parlé en amont, en fait, durant la locution de précarité économique, il va falloir, en fait, et ça, et ça tombe à mon sens, sous la question de la sphère de participation citoyenne. Mais, ça va être difficile pour des gens de se lancer dans un exercice de participation citoyenne s'ils n'ont pas les conditions pour le faire.

3055 Et je me questionne sur la notion de participation citoyenne comme exercice strictement bénévole dans ce contexte-ci. Est-ce qu'il peut y avoir des compensations offertes pour que des gens, que vous n'entendez pas ici aujourd'hui, puissent se présenter à ces espaces-là dans les quartiers.

3060 Les gens qui ont de la difficulté à mettre de la nourriture sur la table ne se présenteront pas à une table de dialogue, et on veut les entendre. Donc, comment est-ce qu'on joue cet équilibre-là d'exercice de dire, ça ne devient pas un emploi, mais qu'on compense adéquatement.

3065 J'ai été dans le très spécifique : Montréal comme ville championne du pluralisme et l'importance du dialogue, c'est ce qui conclut mes propos et je suis ouverts à vos questions.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3070 Merci Monsieur Vil. Je vais réagir à deux aspects : votre troisième proposition et la première. La troisième d'abord, puisqu'on y est. Qui serait le grand planificateur du dialogue ou des dialogues avant le dialogue, je dirais ultime?

M. FABRICE VIL :

3075 C'est une bonne question. À mon sens, la Ville a certainement un rôle à jouer dans l'orchestration de ce à quoi pourrait ressembler ce dialogue-là. La deuxième chose que je dirais, ce serait d'en faire également un rassemblement des leaders qui ont, ou à tout de moins les experts ou les spécialistes qui ont une connaissance en fait, des notions de dialogue pour réfléchir à comment est-ce que ça s'opérerait.

3080 Et, je ne sais pas si ça serait dans une première étape, mais à tout le moins dans une étape assez rapprochée, des gens qui seraient appelés à y participer pour vraiment en arriver à faire quelque chose, à créer une solution ou un mécanisme qui convient à l'ensemble des parties prenantes.

3085 Je ne sais pas si dans l'exécution ça relèverait exclusivement de la ville ou si ça serait un pouvoir, pas un pouvoir, mais une exécution déléguée à des organisations justement qui joueraient ce rôle-là. Et je pense que cette décision-là devrait relever, devrait émerger d'une première séance de discussion et de réflexion sur la manière dont ce dialogue-là devrait s'exercer. Donc, ça serait mes commentaires.

3090

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3095 Ma réaction, et je vous la confie, je trouve votre proposition à la fois audacieuse et risquée, et de même façon que vous avez parlé d'une référence du dialogue de Bohm. Moi je pense à un livre qui a l'air complètement à l'opposé, qui parle de l'éloge du mariage et de l'engagement. Et, on dit que le dialogue dans un couple, si on considère un Montréal pluriel, le dialogue, ça se danse. Le mariage, ça se danse, ça se vit.

3100 Et ce que je trouve de mutuel dans la proposition que vous annoncez qui est séduisante, c'est le risque aussi d'une perception de polarisation, c'est-à-dire d'une perception d'apartheid. Si on ne le saisit pas bien le but ultime de l'engagement, comment vous pensez qu'on devrait gérer ça? Parce que par ailleurs, c'est vrai que c'est quelque chose d'essentiel, mais comment on devrait pouvoir le gérer ce risque?

3105

M. FABRICE VIL :

3110 C'est là où, à mon avis, l'exercice de réflexion dans l'architecture du dialogue est nécessaire et ça fait le lien avec la suggestion que j'ai mentionnée à très haut niveau dans la forme dont on parle, c'est-à-dire que d'en arriver, la finalité et oui un dialogue interculturel, sans oublier ce qui se prépare en amont. Et, j'en conviens que si on se concentre uniquement sur qu'est-ce qui se prépare en amont, et donc on a des groupes exclusifs et qu'on perd le regard sur la finalité, il y a un risque de se perdre et de tomber dans les polarités.

3115 Dans l'architecture, si on parle de qu'est-ce qui pourrait être fait, à mon avis il faut se référer aux notions de tribalisme, d'assimilationnisme, de multiculturalisme, d'interculturalisme, et d'avoir des spécialistes qui comprennent ces notions-là, et qui comprennent qu'on ne peut pas aller à l'interculturalisme sans d'abord appartenir à un groupe. Alors, ça, d'où la raison pour laquelle dans l'architecture, il faut manigancer, manoeuvrer, pas de manigancer, manoeuvrer à
3120 travers tout ça de manière à ce que l'exercice comprenne ces enjeux-là.

Et donc, il y a un exercice de réflexion, et bien sûr, un exercice de communication de la finalité et de l'intention. Et je vois bien le risque de polarisation, et je vois bien le risque aussi

3125 d'incompréhension et de critique de l'exercice. Et je vois le risque, mais si on ne prend pas ce risque-là, on ne va pas vers le potentiel.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3130 Une deuxième question beaucoup plus concrète. Quand vous parlez des sports, de l'accessibilité aux sports, je suis contente que vous en parliez parce que le contrôle, effectivement, la réalité de l'impact réel de la ville sur les sports et loisirs, c'est-à-dire que bien souvent on a l'impression que la ville loue des arénas et que ce sont des groupes privés, donc qui n'ont pas de reddition de compte en particulier au niveau éthique. Et, qu'est-ce que vous verriez pour favoriser l'accessibilité, par exemple, des jeunes racisés, des sports qui coutent chers? Là aussi, il y a un exercice de démocratisation.

3135

M. FABRICE VIL :

3140 Si on parle d'accessibilité, je crois que la question des infrastructures est nécessaire. La qualité des infrastructures et le volume d'infrastructures. Les quartiers où il n'y a pas de centre sportif, c'est un problème. Ce n'est pas un problème nouveau, ça fait des années que ça dure. Donc ça, il faut que ça évolue.

3145 La deuxième des choses, avant d'aller à l'accessibilité à des sports plus exclusifs, je dirais qu'il y a beaucoup de jeunes qui exercent du sport, déjà. Et là, ce n'est plus une question d'accessibilité, c'est une question de qualité. Donc, je reviens à mes commentaires, je ne veux pas m'allonger sur cette partie-là.

3150 La troisième des choses, oui, effectivement, il y a des sports, surtout des sports individuels, ou des sports d'hiver surtout, que certains jeunes n'exercent pas. Là c'est une décision de la ville de dire, est-ce qu'on peut investir dans des programmes? C'est assez simple de réguler ça.

3155 Mettre de l'argent pour que les jeunes aient accès à des programmes, parce que c'est
effectivement coûteux, mais je n'irais pas tout de suite là, parce qu'il y a beaucoup de jeunes qui
exercent du sport et la manière de réfléchir aux sports et loisirs peut se faire via l'accessibilité
aux infrastructures, la qualité de l'intervention, et dans une troisième étape, c'est plus une
découverte en fait, de faire du ski, ça permet de découvrir l'extérieur de la ville donc, c'est autre
chose, mais d'investir là-dedans, ça serait une possibilité.

3160

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3165

J'ai pris beaucoup de temps, et je sais. Monsieur El-Hage et Monsieur Thuot ensuite.

M. HABIB EL-HAGE, le commissaire :

3170

Oui, merci pour votre présentation. C'est très important de vous entendre aussi sur les
enjeux qui touchent le sport. Vous n'êtes pas le premier à nous parler de sport. Monsieur
Balarama nous a parlé aussi de l'importance de l'impact du sport dans la vie d'une personne.
Deux choses ont attiré mon attention. La première, c'est lorsque vous avez parlé de racisme qui
s'exprime aussi en sports et loisirs et le deuxième, c'est la ville, il faut que la ville ait un regard sur
la qualité de l'intervention. On est dans le micro, dans les milieux sportifs.

3175

Si je comprends bien, on est dans le sport amateur?

M. FABRICE VIL :

3180

Oui.

M. HABIB EL-HAGE, le commissaire :

3185

Donc, on n'est pas dans le sport professionnel, parce qu'on entendait toutes sortes de choses dans le sport professionnel.

M. FABRICE VIL :

3190

Sport amateur.

M. HABIB EL-HAGE, le commissaire :

3195

Bon, on est dans l'amateur où les jeunes sont là pour s'amuser aussi.

M. FABRICE VIL :

3200

Exactement.

M. HABIB EL-HAGE, le commissaire :

3205

À ce qu'il y a de raciste, et de quelle forme il se présente, et où est-ce qu'il se trouve? Parce qu'on n'entend pas...

M. FABRICE VIL :

3210

Les jeunes le diraient mieux que moi, mais je pense que c'est là où on parle de racisme systémique et non individuel. La qualité de l'intervention c'en est un. La qualité de l'intervention c'en est un. Quand des parents ont de l'argent pour payer le sport exercé par des jeunes en tennis, en golf, en ski, oui il peut y avoir des enjeux. Laissez-moi vous dire que les parents ont une voix sur la qualité de l'intervention dans ces contextes-là.

3215 Quand le sport c'est du basketball ou du soccer, et que ce sont les jeunes en situation de précarité qui exercent ces sports-là, le fait qu'il y ait moins de regards sur la qualité de l'intervention a un impact négatif sur les jeunes en tant que tels. C'est un des aspects.

3220 L'autre aspect, pour revenir notamment à l'accessibilité. Je connais plusieurs entraîneurs, je connais les jeunes, j'étais entraîneur moi-même et, juste la mobilité... Je vais donner des exemples de conditions dans lesquelles s'exerce le sport. Juste la question de la mobilité. Les jeunes qui doivent, partent de l'école secondaire St-Henri par exemple, ils doivent aller jouer un match de basketball ou de soccer à l'école secondaire St-Jean-Vianney à Pointe-aux-Trembles, et qui n'ont parfois pas de billet, mais comment on gère ça? Comment est-ce qu'on gère ça? Ça relève oui de l'éducation, mais ça se passe dans notre ville.

3225 Donc, il y a beaucoup d'aspects liés à l'ignorance aux coûts de jouer aux sports, que ce soit par le transport, que ce soit par les équipements, c'est là où le racisme s'exprime. Après, la force du sport, j'y crois. Et oui, il y a des éléments spectaculaires où on en voit sur les réseaux sociaux entre autres, des critiques, des insultes racistes, mais sur un terrain de soccer là, il y a moins de ça. Ce qui passe, c'est la couleur de l'uniforme.

3230 Donc, c'est là où il y a un espace où les jeunes peuvent vivre en fait, plus en communauté. Et donc, oui j'ai déjà entendu des insultes racistes dans un contexte sportif, mais c'est un lieu sécuritaire pour les jeunes parce que c'est là où, qu'est-ce qui passe c'est est-ce qu'on score un panier ou pas?

M. HABIB EL-HAGE, le commissaire :

3240 Est-ce que je peux poser une deuxième question?

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Mais oui.

3245 **M. HABIB EL-HAGE, le commissaire :**

Vous avez fait un arrêt sur le dialogue interculturel comme quoi le dialogue est important parce que le dialogue peut aider à connaître l'autre, ainsi de suite. En lien avec la question de racisme, est-ce que, et c'est suffisant le dialogue ou il faut aller encore plus loin. D'autres intervenants sont venus nous dire : non le dialogue, il faut passer à autre chose maintenant. L'interculturel, il a ses limites. Il faut passer à la règle de droit. Et vous êtes juriste. Où est-ce que vous vous mettez?

3250 **M. FABRICE VIL :**

3255 Un n'exclut pas l'autre. J'ai limité mon intervention parce qu'en dix minutes, on ne peut pas parler de tout et même en une heure on ne peut pas parler de tout. Je n'ai pas entendu les autres intervenants parler des limites du dialogue ou d'autres qui ont parlé du dialogue. Je pense que tout ce qui concerne, quand on parle de règles de droit. En fait, on pourrait parler d'un ensemble de chose, mais pour ce que j'en comprends, je ne veux pas invalider... c'est un et
3260 l'autre, en fait. Et j'aurais de sérieux questionnements si on se dit que le dialogue n'est pas suffisant. Moi je ne vois pas où sont nos espaces de dialogue.

Donc, le mot dialogue peut-être peut avoir plusieurs sens, mais je vous ai parlé du dialogue dans le sens que je le comprends. Et ce dialogue-là pour moi il est manquant.

3265

M. HABIB EL-HAGE, le commissaire :

Donc, il manque des espaces de dialogues?

3270 **M. FABRICE VIL :**

Il en manque cruellement. Ça, j'en suis convaincu.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3275

Ça va?

M. HABIB EL-HAGE, le commissaire :

3280

Oui.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3285

Judy?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3290

Non, non, moi je passe mon tour.

Mme JUDY GOLD, la commissaire :

3295

Quant à la participation civique, vous avez mentionné ou suggéré la compensation pour que les personnes qui n'ont pas de moyens, pour qu'ils participent dans les consultations comme cette consultation. Pouvez-vous élaborer sur cette idée?

M. FABRICE VIL :

3300

Je vais me référer... En fait, j'ai parlé du contexte puis après ça je peux me référer à une idée qui va faire émerger une réflexion. Le réseau de la communauté autochtone de Montréal, je pense que c'est ça le nom, la communauté urbaine de Montréal, organise des rassemblements par moment, des rassemblements qui regroupent des gens de la communauté, des

communautés autochtones et qui regroupent aussi des chercheurs, des gens de l'administration municipale, des gens de différents secteurs.

3305

Et, historiquement, les membres de la communauté, individuellement, n'étaient pas compensés d'une manière ou d'une autre pour y participer. Ils en sont venus à la conclusion, dans ce contexte-là, que la présence d'une personne de la communauté valait quelque chose et il fallait la rémunérer.

3310

Donc, le choix qui a été fait, c'est de donner, de mémoire, un chèque de 100\$ de présence pour la journée, ou encore, un bon qui pouvait être...

Mme JUDY GOLD, la commissaire :

3315

Échangé.

M. FABRICE VIL :

3320

Échangé avec des biens. Dans ce contexte-là, ça donnait de la valeur au savoir qui était partagé par les experts qui bénéficiaient du savoir. Et on est dans un contexte différent, parce que là, il n'y a pas un transfert de connaissances, et qui est le bénéficiaire? C'est tout le monde, mais c'est la réflexion la plus proche que j'ai du type de compensation qu'on peut imaginer. Donc, on ne parle pas d'être payé, on ne parle pas d'être employé, mais il y a une compensation qui est offerte.

3325

Mme JUDY GOLD, la commissaire :

Oui, merci.

3330

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci Monsieur Vil.

M. FABRICE VIL :

3335

Je vous remercie à vous. Au revoir.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3340

Bonne fin de journée.

M. FABRICE VIL :

3345

Vous aussi. Je pars pour le Nicaragua demain matin, donc on ne se revoit pas.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3350

Bon voyage. Dernier acte de participation citoyenne à Montréal.

M. FABRICE VIL :

Voilà.

3355

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Madame Michèle Chappaz, s'il vous plaît.

Mme MICHÈLE CHAPPAZ :

3360

Bonjour, chers commissaires, merci de m'accueillir aujourd'hui.